



Doc. 16141
02 avril 2025

Persécution politique d'Ekrem İmamoğlu et érosion démocratique en Türkiye

Déclaration écrite n° 805

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

- nous exprimons notre vive préoccupation concernant les poursuites motivées par des considérations politiques dont fait l'objet le maire d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu, et qui visent à empêcher sa candidature à l'élection présidentielle de 2028;
- nous rappelons que la Türkiye est tenue, en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme (STE n° 5), de faire respecter la démocratie, l'État de droit et les libertés fondamentales, notamment le droit à des élections équitables et à la participation politique;
- nous dénonçons le recours abusif des autorités turques à des procédures judiciaires pour réduire au silence l'opposition et manipuler les élections;
- nous exprimons notre inquiétude face au renforcement des restrictions imposées aux manifestations, à la censure des médias sociaux et aux arrestations de journalistes, de personnalités de l'opposition et de militant·es;
- nous soulignons que, dans les systèmes démocratiques, y compris dans les États membres et observateurs du Conseil de l'Europe, les procédures judiciaires ne doivent pas être utilisées comme une arme pour disqualifier des candidat·es politiques. Le choix des dirigeant·es ne doit être déterminé que par le corps électoral;
- nous demandons à l'Assemblée d'examiner d'urgence le problème du recul démocratique en Türkiye lors de la prochaine session plénière;
- nous appelons la Türkiye à libérer immédiatement M. İmamoğlu, à abandonner les poursuites engagées pour des motifs politiques contre des dirigeant·es de l'opposition et à garantir des élections libres;
- nous demandons instamment à la Türkiye de rétablir l'indépendance de la justice et de mettre fin aux poursuites politiques;
- nous invitons la commission des questions politiques et de la démocratie à évaluer la détérioration de la démocratie en Türkiye et à établir un rapport assorti de recommandations;
- nous appelons le Secrétaire Général à établir un dialogue avec les autorités turques, en invoquant si nécessaire l'article 52 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

BAKOYANNIS Dora, Grèce, PPE/DC
ÅBERG Boriána, Suède, PPE/DC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BERGAMINI Deborah, Italie, PPE/DC
BOROWSKI Marek, Pologne, PPE/DC
BRICO Christophe, Monaco, PPE/DC
DALLE Benjamin, Belgique, PPE/DC
DIMIC Iva, Slovénie, PPE/DC
EDER-GITSCHTHALER Andrea, Autriche, PPE/DC
EFTHYMIOU Anna, Grèce, PPE/DC
EROTOKRITOU Christiana, Chypre, SOC
ESTRELA Edite, Portugal, SOC
FRESKO-ROLFO Béatrice, Monaco, ADLE
GÖTHBERG Gustaf, Suède, PPE/DC
HISPÁN Pablo, Espagne, PPE/DC
KARAMANLI Marietta, France, SOC
KLUIT Saskia, Pays-Bas, SOC
KOSTADINOVSKA-STOJCHEVSKA Bisera, Macédoine du Nord, SOC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
LEYTE Carmen, Espagne, PPE/DC
LINDBERG Kristoffer, Suède, SOC
LUCKS Max, Allemagne, SOC
MANTZOS Dimitrios, Grèce, SOC
MARKOPOULOS Dimitrios, Grèce, PPE/DC
OIKONOMOU Ioannis, Grèce, PPE/DC
PAPANDREOU George, Grèce, SOC
PASQUIER-CIULLA Christine, Monaco, PPE/DC
PILLER CARRARD Valérie, Suisse, SOC
POLIDORI Catia, Italie, PPE/DC
RAČAN Ivan, Croatie, SOC
REGOL Sandra, France, SOC
ROBLES Gonzalo, Espagne, PPE/DC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SCHOU Ingjerd Schie, Norvège, PPE/DC
STAMATIS Georgios, Grèce, PPE/DC
STYLIANIDIS Evripidis, Grèce, PPE/DC
SYRENGELA Maria, Grèce, PPE/DC
TORNARITIS Nicos, Chypre, PPE/DC
TSIPRAS Alexis, Grèce, GUE
VERDUCCI Francesco, Italie, SOC
WIECHEL Markus, Suède, CEPA

Total = 41

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CEPA: Conservateurs européens, Patriotes et Affiliés
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts